

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2004

AFFAIRES REGIONALES

Outre l'élaboration du budget, le **Bureau de coordination** a, en 2004, suivi attentivement les travaux des groupes, des commissions et étudié leurs requêtes.

Il a porté une attention toute particulière au **projet d'agglomération**, piloté en 2003 par son secrétaire général. Au début 2004, ce projet, élargi à la région morgienne, a été placé sous le pilotage du Canton de Vaud. (voir chapitre Agglomération ci-dessous).

Le Bureau de coordination a répondu de façon approfondie à la consultation du **projet OPAIR**. Cette réponse peut être consultée sur notre site Web (page agglomération).

Le préfet du district de Lausanne a souhaité associer les compétences de Lausanne Région à la réflexion au sujet d'un projet de **dépôt de matériaux d'excavation**. Monsieur Denis Décosterd y représente l'association.

Lausanne Région est aussi intervenue, en convoquant plusieurs séances, pour réunir tous les acteurs en désaccord au sujet de la mise à l'enquête de travaux pour **l'Aérodrome Régional Lausanne Blécherette – ARLB**. Des discussions sont en cours pour trouver un compromis entre tous les partenaires concernés : ARLB, Communes, Canton, Confédération.

Les membres du Bureau de coordination ont, d'autre part, édité une lettre d'information au sujet des **difficultés financières que les communes** ont et auront à l'avenir en raison, entre autres, des reports financiers du Canton. Celle-ci sera largement distribuée en janvier 2005.

Le nouveau site www.lausanneregion.ch a été complètement remodelé pour une mise en ligne au début de 2004.

En 2004, aucune commune de Lausanne Région n'a souhaité se présenter lors du **Comptoir Suisse**, malgré un espace mis gratuitement à leur disposition par la société d'exploitation de Beaulieu.

En ce qui concerne le **personnel** de Lausanne Région, le Bureau de coordination a entériné, en 2004, l'engagement à 25% de Madame Pauline Campiche Carrier pour des appuis ponctuels aux Affaires régionales.

COMMISSIONS ET GROUPES

La commission "Toxicomanie" a organisé, le 12 février 2004, une demi-journée de réflexion gratuite et ouverte à tous. Après une présentation de Mesdames Zamora et Ziegler, de Lausanne, les très nombreux participants, principalement des professionnels, ont participé à quatre ateliers de réflexion. Un résumé de leurs réflexions a ensuite été fait en plénière. Par la suite, de nombreux intervenants ont animé deux débats contradictoires.

Cette journée a rencontré un vif succès et une participation dépassant les attentes de la commission. En effet, près de 100 professionnels s'y sont inscrits. Au regard de l'intérêt des réflexions abordées à l'occasion de cette journée, les professionnels ont souhaité qu'une telle journée soit à nouveau organisée par Lausanne Région en 2006.

Grâce à l'appui de nombreux bénévoles, que nous tenons à remercier ici, 5'967.- francs ont suffi à organiser cette journée, alors qu'un budget de fr. 14'000.— avait été prévu à cet effet.

Un rapport spécifique plus détaillé peut être consulté sur notre site www.lausanneregion.ch.

La commission Toxicomanie a, d'autre part, souhaité offrir à ses communes membres des **cours de prévention**. Elle a donc édité une lettre d'information à ce sujet, puis contacté tous les clubs sportifs de la région à qui ces premiers cours étaient destinés. Ces cours, dispensés par Monsieur Gavriel Pinson de la Fondation Place Publique, démarreront en janvier 2005. Selon le succès rencontré, ils pourront aussi être proposés à d'autres publics cibles, selon les demandes et les besoins des communes. Un budget de fr. 10'000.- a été attribué à ces cours.

La commission Toxicomanie outre ses subventions régulières à un certain nombre d'institutions, a cette année souhaité soutenir un projet pilote **DEPART**. Ce projet mis sur pied par le Centre St-Martin, en collaboration avec l'UMSA et le SUPEA - deux structures médicales pour adolescents – propose aux adolescents, avec des problématiques d'addiction, des consultations pluridisciplinaires.

La commission "Formation et Emploi des Jeunes" a présenté, du 4 au 8 mai 2004, un stand dans le cadre du Salon de la Formation et de l'apprentissage « Planète Métiers ». Ce stand avait pour objectif de présenter les différentes institutions à disposition des jeunes en recherche de formation. Un immense jeu de l'oie, géré par des apprentis de nos communes, donnait l'occasion de poser des questions relatives à la recherche de formation aux jeunes visiteurs. De nombreux cadeaux leur étaient ensuite distribués. De plus, un espace était réservé pour les cinq institutions qui se sont présentées par l'entremise de jeux ou de questions ludiques. Le stand de Lausanne Région a été unanimement reconnu comme étant l'un des plus attractifs pour les visiteurs. Grâce à l'aide gratuite des services de la Ville de Lausanne, seuls 8235.- francs ont été dépensés sur un budget de fr. 10'000.-

La commission Formation et Emploi des Jeunes a ensuite répertorié une série des **problématiques liées soit à la formation des jeunes, soit à leur premier emploi**. En effet, les chiffres montrent que de plus en plus de jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage et qu'il est absolument nécessaire qu'ils soient pris en charge durant cette période difficile de transition. Cette commission souhaite ainsi déterminer ses priorités de travail, parallèlement à l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la formation.

Une délégation de cette commission a mené toute une série d'entretiens avec différents partenaires institutionnels, dont l'Orientation Scolaire et Professionnelle – OSP – en vue de créer des partenariats sur différents projets. L'OSP souhaite que Lausanne Région entreprenne des actions de promotions des apprentissages auprès des entreprises de la région. Un plan global de communications aux entreprises sera donc proposé.

La commission "Petite Enfance" a travaillé, tout au long de cette année à l'élaboration d'une convention intercommunale en matière de structures d'accueil de la petite enfance.

La commission s'oriente vers la création d'une structure, dont la forme juridique n'est pas encore définie, qui centraliserait aussi bien les demandes des parents, que la gestions des places mises à disposition sur un plan régional. Cette structure centraliserait aussi la gestion financière de ces places « régionales » vers les différents partenaires : communes, parents, institutions. Ce projet doit encore être travaillé avant présentation aux instances dirigeantes, puis aux communes.

La commission "Transports" a supervisé les travaux de différents sous- groupes :

- **En ville sans ma voiture** : bien qu'un groupe de représentants des communes intéressées se soit réuni dès le début de l'année, seules deux communes ont décidé d'entreprendre une action.

Lausanne Région a, pour sa part, élaboré un dépliant qui a été distribué dans tous les 120'000 ménages de la région. D'autre part, le 22 septembre 2004, dix hôtesses ont été engagées, habillées aux couleurs de Lausanne Région, pour distribuer ce dépliant au centre de Lausanne. Ces hôtesses ont reçu un accueil chaleureux de la population très en faveur de telles initiatives.

Lausanne Région était aussi présente à l'avenue de Cour, fermée à l'occasion de cette journée : Deux hôtesses en rollers y distribuaient des dépliant ainsi que des freesbees.

La réalisation de cette importante action a coûté fr.20'000.- pour un budget de fr. 24'000.-

- **Communauté tarifaire – 2ème étape** : La question de la communauté tarifaire, lancée par Lausanne Région, a été étudiée par les entreprises de transports en communs – tl, CFF, LEB, Car postal et BAM -. Ils ont trouvé un accord et le 12 décembre 2004 la communauté tarifaire MOBILIS est entrée en vigueur.
- **Modélisation** : En 2004, Lausanne Région a accepté une participation financière, sur l'exercice 2005, pour le développement d'un logiciel permettant la modélisation des transports. En étant partenaire, avec les tl et le Canton, il nous sera possible d'utiliser ce logiciel et diminuer ainsi le nombre de postes de comptages qui devraient se faire pour la campagne 2005 des **comptages quinquennaux**. La commission se verra donc proposer un projet de cahier des charges en 2005 pour lancer un appel d'offres.
- **Service Pyjama** : Dès 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination et la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site Web www.service-pyjama.ch. La commission Pyjama a organisé une présence, tout au long de l'année, sur les événements pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis d'élargir fortement sa clientèle.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 60 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a accueilli, en 2004, plus de 51'000 passagers, représentant une augmentation de la fréquentation de plus de 10%. L'importance de ce service, subventionné par les communes, n'est donc plus à démontrer.

La commission "Activités sportives" a supervisé le travail de récoltes des données concernant les sociétés sportives sur la région. Ces données ont ainsi permis au secrétariat de réaliser un « **Guide sportif régional** » sur le même principe que celui réalisé les années précédentes par la seule ville de Lausanne.

Le guide sportif régional est sorti de presse à l'automne 2004. Celui-ci a largement été distribué gratuitement dans toutes les communes. Les informations qu'il contient figurent aussi sur le site Web de Lausanne Région. Il sera remis à jour en 2006. Sa réalisation a coûté fr. 23'000.--

Durant cette année, la commission a, d'autre part, été interpellée pour que les communes membres de Lausanne Région assurent, dans un proche avenir, le financement du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glaces de Malley**. La commission a donc décidé d'étudier une répartition financière qui tienne compte de plusieurs critères de répartition. Pour ce faire, le Bureau de coordination a souhaité réactiver la commission Financement Régional, dès 2005.

La commission a continué son étude pour la construction d'une **piscine olympique couverte**. Plusieurs sites potentiellement intéressants ont été étudiés. Des contacts ont aussi été pris avec les institutions concernées – Hautes Ecoles, Canton, etc. En

fin d'année 2004, la commission Activités sportives a mandaté un architecte pour qu'il évalue la faisabilité sur différents sites. Il est, parallèlement, aussi chargé d'étudier une autre variante qui consisterait à financer une couverture de l'actuelle piscine de Bellerive.

La commission "**Financement régional**" ne s'est pas réunie cette année.

La commission "**Aménagement du Territoire**" ne s'est pas réunie cette année.

La commission "**Fluides et énergie**" ne s'est pas réunie cette année.

DEMARCHES D'AGGLOMERATION

Le Projet-pilote et le Projet d'agglomération

Initié et soutenu financièrement par la Confédération, le Projet-pilote a permis depuis 2002, d'identifier différents axes de collaboration possibles à l'échelle de l'agglomération ; notamment à travers les travaux des groupes Urbanisation et Transports, Economie et Institutions et Finances. Dans la perspective du financement du trafic d'agglomération, liée au contre-projet à Avanti, puis à la nouvelle répartition des tâches de la Confédération (RPT), et compte tenu des délais très serrés définis par celle-ci, les ressources de Lausanne Région ont été ensuite concentrées en 2004 sur le Projet d'agglomération.

En effet, prenant acte que le rejet du contre-projet à Avanti ne remettait pas en cause la volonté politique d'allouer des sommes conséquentes pour le trafic d'agglomération, le gouvernement a chargé les services fédéraux d'établir les bases d'un nouveau fonds (projet dopo Avanti). Indépendamment de la variante qui sera choisie, l'Office fédéral du développement territorial privilégie l'hypothèse d'un fonds d'urgence qui disposera pour la période 2007 à 2011 d'un montant de 2 milliards de francs, pour les infrastructures urgentes et difficilement finançables du trafic d'agglomération, des routes principales dans les régions périphériques et des routes nationales.

Pour bénéficier de son cofinancement, la Confédération demande l'élaboration d'un Projet d'agglomération coordonnant l'urbanisation et les transports, ainsi que la création d'une structure responsable de la mise en œuvre de cette planification. L'essentiel du contenu du Projet d'agglomération étant maintenant connu, le Projet-pilote peut donc poursuivre ses réflexions institutionnelles afin de définir cette structure.

Le projet-pilote, qui aboutira courant 2005 à la présentation et la mise en discussion de propositions à l'attention des communes et du canton, devrait permettre la mise en œuvre future des structures de collaboration, à l'échelle de l'agglomération, en mesure de répondre aux attentes de la Confédération, dans la perspective des financements qu'elle destine aux transports d'agglomération.

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges – PALM -

A l'occasion de l'élargissement du Projet d'agglomération à la région morgienne, le Canton a pris la responsabilité de cette étude. Afin de bien relayer les attentes des communes de Lausanne Région, un groupe de travail incluant des représentants techniques des trois secteurs, y compris la Ville de Lausanne, a été mis en place. Le Groupe Transports et Aménagement du Territoire (GTAT) s'est ainsi réuni à 16 reprises en 2004.

Il a assumé la coordination entre les secteurs sur divers dossiers courants et a élaboré la prise de position approfondie de Lausanne Région sur la première version du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, qui a été validée en août par les responsables des secteurs. Il a ensuite assuré le suivi des travaux du Canton en vue de consolider cet avant-projet d'agglomération, qui sera transmis pour avis à la Confédération à la fin du mois de février 05 ; et ce dans la perspective des subventions pour la période 2007-2011 susmentionnées.

Parallèlement à l'élaboration du projet d'agglomération, Lausanne Région s'est engagée dans la coordination des travaux liés aux schémas directeurs régionaux : celui de l'Ouest, en cours de mise en œuvre, celui du Nord, en phase de démarrage, avec l'élaboration d'un programme de travail et le lancement d'un appel d'offres et les démarches préparatoires pour un éventuel futur schéma directeur Est.

Pour mémoire, une version intermédiaire du Projet d'agglomération peut être téléchargée via le site www.plandirecteur.vd.ch (rubrique « travaux actuels »).

PROMOTION ECONOMIQUE REGIONALE

Activités régulières

La promotion économique régionale a répondu aux demandes d'entreprises intéressées à une implantation ou un développement dans la région lausannoise. Ce sont ainsi 36 demandes immobilières qui ont été traitées durant l'exercice 2004, dont 21 se sont adressées directement à Lausanne Région, les autres provenant des communes, du canton ou du DEV.

Par ailleurs, 85 dossiers d'entreprises ont été traités, dont 73 provenant d'entreprises implantées et 12 d'entreprises extérieures à la région. Les questions les plus fréquemment posées se rapportent à l'utilisation de notre réseau économique et à des mises en relation, aux dispositions d'aide au financement, à la création d'entreprises. Les permis de travail, l'immobilier ou les contrats de travail font également l'objet de quelques demandes.

Activités ponctuelles

2004 a vu l'achèvement de l'étude confiée à la HEG portant sur la **stratégie économique régionale**. Ce document a été mis en consultation auprès des communes membres, puis mis en discussion et approuvé lors de l'Assemblée

Générale de septembre de Lausanne Région. Ces débats ont été suffisamment larges pour ne pas y revenir ici en détail, sauf à mentionner que les orientations proposées ayant été approuvées, elles détermineront les activités de Lausanne Région en matière de promotion économique dès 2005.

La collaboration avec **Genilem** s'est poursuivie en 2004, avec la diffusion des prestations offertes par Lausanne Région aux personnes s'adressant à Genilem et la possibilité de bénéficier de prestations particulières pour ceux qui s'implantent dans la région lausannoise. Une rencontre organisée conjointement par Genilem et Lausanne Région s'est tenue en septembre à Belmont. Consacrée aux prix à la création d'entreprises, elle a donné à Lausanne Région la possibilité de lancer l'édition 2005 du Prix Lausanne Région Entreprendre.

L'année 2004 a également vu Lausanne Région soutenir deux manifestations au titre de leurs apports à la promotion économique : le **congrès européen des Jeunes Chambres Economiques** (JCE) a bénéficié d'un appui à hauteur de fr. 60'000.- de notre part. Les participants, en provenance de toute l'Europe, ont pu profiter de cette occasion pour découvrir notre région et prendre connaissance de ses avantages sur le plan économique.

Par ailleurs, Lausanne Région a apporté un soutien financier à la participation de la « **Vaudoise** » à la fête des vieux gréments à Brest, en été 2004. Notre appui a contribué au financement du déplacement du bateau. En contrepartie, il a permis à la région de se faire connaître à l'extérieur sous un jour original. Cette opération a été organisée conjointement avec Lausanne Tourisme, en charge des actions promotionnelles sur place au moment du séjour à Brest.

L'exercice 2004 a également été marqué par l'organisation du **Prix Lausanne Région Entreprendre**. Cette deuxième édition a vu la candidature de 31 entreprises régionales. Les délibérations du jury, composé de représentants des mondes économique, académique, politique et de la presse ont eu lieu au cours des mois de février et mars. A l'issue des délibérations, 5 dossiers furent nominés parmi lesquels, après auditions, trois projets furent retenus en qualité de lauréats :

1er prix de Fr. 50'000.- attribué à :
Coraflo Sàrl, Lausanne, www.smartcanula.com

2ème prix de Fr. 20'000.- attribué à :
zVisuel SA, Lausanne, www.zvisuel.com

3ème prix de Fr. 10'000.- attribué à :
Vallotton Semasopht, Chavannes-près-Renens, www.semasopht.com

Les deux sociétés, Biozircon Medical Technologies SA et PhotoDerma SA ont été saluées par le Jury.

Précédée d'une conférence de presse, la cérémonie de remise du prix a eu

lieu au Palais de Beaulieu le 1^{er} avril en présence de Madame Jacqueline Maurer-Mayor, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département de l'Economie, des membres du Jury, des représentants politiques des communes membres de Lausanne Région et de représentants des milieux économiques.

Le Prix Lausanne Région Entreprendre est pour nous l'occasion de distinguer quelques entreprises particulièrement intéressantes et prometteuses sur le plan économique. Il nous offre en outre la possibilité de faire connaître nos prestations aux entreprises candidates et au public. Les entreprises candidates, indépendamment de leur résultat au concours, se voient toutes proposer un suivi et des prestations d'appui de la part de la promotion économique régionale. Ces travaux de suivi et d'accompagnement ont porté leurs fruits dans la mesure où ils ont d'ores et déjà permis de faciliter certaines démarches de la part d'entreprises candidates et ont débouché sur des contrats et accords de collaboration.

Ce rapport est également l'occasion pour nous de remercier les personnes et institutions apportant leur soutien à l'organisation du Prix : les membres du jury, mais aussi L'AGEFI, la CVCI, 24 Heures et Radio Framboise.

CONCLUSIONS

Les grands thèmes de tous ces travaux ont été largement relayés par plusieurs conférences de presse et par la "Lettre d'information" touchant environ 3'000 personnes, dont les conseillers communaux/généralistes.

En résumé nous pouvons tirer un bilan positif des travaux de cette année pour Lausanne Région. Les réflexions de la plupart de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 128 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 52 séances. Nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, février 2005